



Résumé Conseil communal de Montilliez du 8 décembre 2014

Le Conseil Communal de Montilliez s'est réuni le 8 décembre 2014 sous la présidence de Monsieur Cédric Barde,

Monsieur Thierry Gay-Crosier de Naz a été assermenté et ceci afin de repourvoir le siège laissé vacant suite à l'élection à la municipalité de Monsieur Xavier Gaudard,

Après les traditionnelles communications du bureau et de la municipalité, 3 préavis municipaux étaient à l'ordre du jour.

Le budget 2015 a été présenté, il présente un excédent de charge de CHF 156'019.00.-. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Le préavis suivant traitait de l'augmentation du plafond de cautionnement en faveur de l'ASIRE. Après de nombreuses questions et remarques auxquelles a répondu Monsieur Daniel Leuba, municipal, le préavis a été accepté par 30 voix (1 voix contre et 3 abstentions).

Le dernier sujet concernait le raccordement de la STEP de Sugnens sur le réseau d'eaux usées d'Echallens. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

A la demande de la municipalité, une commission permanente d'urbanisme a été nommée. Elle est composée de Monsieur Philippe Curchod de Dommartin, Monsieur Eric Gysin de Naz, Monsieur Luc Bovard de Sugnens et de Messieurs Marc Suter et Olivier Despont de Poliez-le-Grand.

Monsieur Jean-Claude Gilliéron, a ensuite chaleureusement félicité au nom de la municipalité, Monsieur André Gindroz, invité à assister à cette séance du Conseil, pour le titre très convoité de Chapeau Noir qu'il a reçu en 2014. Ce dernier a expliqué les différentes étapes parcourues et grâce auxquelles il a obtenu cette distinction. Monsieur Jean-Claude Gilliéron, Syndic, lui remet un coffret de bouteilles du vin de la commune.

Au terme de ce Conseil, tous les conseillers ont été remerciés pour leur investissement lors de cette année, la séance s'est terminée à 22h00 et une verrée a été servie à l'Auberge communale.